

# L'exemplaire audit du Musée du Louvre

La direction du patrimoine architectural et des jardins de l'établissement public du Musée du Louvre a lancé, début 2019, un marché public de prestations intellectuelles portant sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la rénovation de l'éclairage des salles muséographiques. Passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, ce marché a été remporté par Nicolas Mangin, dirigeant du BE Génilum, qui nous résume les principales exigences du CCP (Cahier des clauses particulières).

## NORME AFNOR

Depuis début 2018, l'AFNOR (et les autres organismes de normes européennes, DIN, etc.) a entrepris la révision de la norme expérimentale XP CEN/TS 16163 « Lignes directrices et procédures concernant le choix d'un éclairage adapté pour les expositions en intérieur » (traduction littérale du titre en anglais), paru en juin 2014, en norme européenne pour 2021.

Le groupe miroir français de l'AFNOR comporte de façon permanente quatre concepteurs lumière et éclairagistes souvent membres de l'AFE, de l'ACE et de l'ICOM (Conseil international des musées) avec d'autres personnes du C2RMF (Centre de recherche et de restauration des musées de France) et du SMF (Service des musées de France, anciennement Direction). Ce travail est pris en charge par la Commission de la coordination de normalisation du ministère de la culture comme d'autres normes liées à la conservation des biens culturels.

Rappelons que le marché de prestations intellectuelles lancé par le Musée du Louvre il y a un an, a pour objectif l'audit technique d'ambiance, de sécurité et de l'éclairage des œuvres des salles muséographiques. Cet audit porte, également, sur la réalisation d'un plan pluriannuel de rénovation de l'éclairage des salles.

Les prestations sont réparties en trois phases :

- audit des installations d'éclairage des salles muséographiques ;
- expression des besoins ;
- plan pluriannuel des travaux.

À noter que le périmètre de ce marché concerne uniquement les salles muséographiques hors musée Delacroix, hors salles récemment rénovées et les salles d'exposition temporaires, ce qui représente 478 salles muséographiques. « *Le musée du Louvre souhaite promouvoir un développement durable et responsable de ses activités en appliquant ces mêmes principes auprès de l'ensemble de*

*ses prestataires, titulaires de marchés* », rappelle Nicolas Mangin, en précisant que l'institution suit l'objectif fixé par la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTE), ainsi que la loi de transition énergétique pour une croissance verte (LETCV). Sont également pris en considération le Plan ministériel d'administration exemplaire 2015-2020 (PAE) du ministère de la Culture et de la communication en matière de gestion administrative éco responsable, ainsi que la déclinaison de sa politique de Responsabilité sociétale des organisations (RSO).

Sans oublier le nécessaire respect des obligations environnementales et des prescriptions de code de l'environnement français, « *notamment celles relatives à la gestion des déchets tant au niveau de leur traitement que de leur valorisation* », conclut Nicolas Mangin, en nous donnant prochainement rendez-vous pour la présentation des principaux résultats de l'audit. ■

## JEAN-JACQUES EZRATI

# La « face visible » de la lumière muséographique

Le guide idéal pour tous les étudiants et jeunes professionnels - concepteurs lumière, éclairagistes, architectes, scénographes, chefs de projets culturels, conservateurs ou techniciens - qui s'intéressent à l'éclairage d'exposition et souhaitent s'approprier les notions essentielles de cette activité. Partant des origines de la pratique de l'éclairage dans le domaine du théâtre, l'ouvrage aborde les bases de l'éclairage scénique puis muséographique et les questions de sa signification. Du point de vue technique, les règles principales de conservation préventive et d'ergonomie visuelle sont détaillées, ainsi que les différents aspects technologiques de l'éclairage.

*Éclairage d'exposition. Musées et autres espaces*  
Jean-Jacques Ezrati, 2014,  
quadri, 17 x 20 cm, 168 pages,  
22 euros



Ayant débuté sa carrière professionnelle comme régisseur de lumière, notamment au Centre Georges Pompidou, Jean-Jacques Ezrati a rejoint, en 1982, la Direction des musées de France, en tant qu'éclairagiste-conseil.

En 2001, il intègre le Centre de recherche et de restauration des musées de France, d'abord au sein du département « Conservation préventive », toujours en tant qu'éclairagiste-conseil, ensuite, au sein du département « Recherche », en tant qu'ingénieur d'études, intègre le groupe physique de la couleur qu'il dirigera par la suite.

Depuis 2012, il exerce ses diverses expertises en tant que formateur et assistance à maîtrise d'ouvrage/œuvre, ainsi qu'au niveau de projets et réalisations d'éclairage.

Il rédige également. À noter, entre autres, son dernier ouvrage, paru en 2014, intitulé *L'Éclairage d'expositions. Musées et autres espaces* aux Éditions Eyrolles. ■